

PROGRAMME DE FORMATION

PUBLIC VISE & PREREQUIS

Être âgé de 15 ans au moment de la constitution du dossier, si choix de formation en conduite accompagnée
Être titulaire de l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière 2 ou de l'Attestation de Sécurité Routière pour les personnes qui ont atteint l'âge de 16 ans à compter du 1er janvier 2004

RESULTAT ATTENDU

- Démontrer que l'on est capable de conduire en toute sécurité et réussir l'examen pratique

ENCADREMENT

Les leçons sont encadrées par un enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité

MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

- Livret de suivi de formation,
- fiche de suivi, livre de code,
 - accès à une plateforme de révision de code en ligne en lien avec l'établissement,
 - véhicule récent,
 - Personne compétente tant pour l'exécution des démarches administratives que pour la gestion du planning.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoir-faire et savoir-devenir,

Il s'agit de la capacité du conducteur à maîtriser son véhicule et à prendre en compte les facteurs extérieurs pouvant représenter un danger lorsqu'il est installé au volant.

Il doit également être capable de prendre les bonnes décisions pour y faire face et de mettre en place des procédures préventives pour éviter ces dangers.

Démontrer que celui-ci est capable de conduire en toute sécurité pour réussir l'examen pratique

Nous appliquons le programme de Formation REMC,

Il s'agit des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger et donc atteindre l'objectif ci-dessus.

Attention ce qui est appris en formation doit rester acquis, vous devrez progresser et évoluer après l'obtention de votre permis de conduire en gardant le même objectif que pendant votre formation.

Être un conducteur sûr et responsable

EVALUATION DE LA FORMATION

- Suivi de la progression des élèves via notre logiciel lors de la partie théorie
- Suivi de la progression de l'élève via fiche de suivi des leçons de conduite
- Quatre grilles de progression pour suivre l'acquisition des compétences :
 - les savoirs comportementaux,
 - techniques
 - et environnementaux
- Des objectifs sont donnés en début de chaque séance, en fin de leçon, un bilan est fait avec l'élève conducteur afin de décider si celui-ci a été atteint, ou s'il reste des éléments à renforcer, l'élève peut s'auto évaluer et voir sa progression avec l'aide de son formateur

FINALITE DE LA FORMATION

Attestation de formation
Permis B

Formation Théorique

Afin de préparer l'Epreuve Théorique Générale, le candidat dispose des supports pédagogiques suivants :
le livre de code,
des cours et tests en salle,
et d'un abonnement en ligne en option incluant cours, tests et examens blancs.

Ces supports pédagogiques reprennent les thèmes officiels de l'examen :

- C : Conducteur
- U : Autres usagers de la route
- D : Règlementation générale et divers
- M : Eléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité
- S : Equipements de sécurité du véhicule
- P : Précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
- L : Dispositions légales en matière de sécurité routière
- R : La route
- E : Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

L'auto-école assure des cours collectifs abordant les thèmes théoriques obligatoires suivants :

- Les effets dû à la consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite
- L'influence de la fatigue sur la conduite
- Les risques liés aux conditions météorologiques aux états de la chaussée
- Les usagers vulnérables ; - La pression sociale (publicité, travail ...)
- La pression des pairs

Un suivi personnalisé de chaque candidat permettant d'apprécier l'évolution des acquis et de prévoir l'examen en commun accord avec l'élève.

Evaluation de la formation théorique

L'épreuve théorique générale est un test type QCM composée de 40 questions et le candidat doit obtenir au moins 35 bonnes réponses.

Elle a lieu dans des centres privés. L'épreuve se déroule sur tablette tactile. Vous devez vous inscrire directement en ligne et régler la somme de 30 euros à chaque passage ou passer par l'agence directement. Vous devez vous présenter avec une pièce d'identité conforme

Formation Pratique

L'enseignant de la conduite et de la sécurité routière assure une formation selon le Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne (REMC).

Le programme de formation se compose de quatre compétences qui doivent être acquises en fin de formation :

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Les heures de conduite sont programmées sur voie publique, l'auto-école ne disposant pas de circuit fermé.

Passage de l'examen pratique

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Lors de cet examen le candidat doit

- Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier
- Suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ cinq minutes
- Réaliser deux manœuvres différentes, dont une au moins en marche arrière et une à son initiative - Procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière et à une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours
- Appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs - Adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre - Faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables

PROGRAMME DE FORMATION REMC B

Référentiel pour l'Éducation à la Mobilité Citoyenne

Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

1. Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer les vérifications intérieures et extérieures
2. Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir
3. Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire
4. Démarrer et s'arrêter
5. Doser l'accélération et le freinage à diverses allures
6. Utiliser la boîte de vitesses
7. Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire
8. Regarder autour de soi et avertir
9. Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité

Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

1. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte
2. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de direction
3. Adapter l'allure aux situations
4. Tourner à droite et à gauche en agglomération
5. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
6. Franchir les carrefours à sens giratoire et les rond-points
7. S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau

Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

1. Évaluer et maintenir les distances de sécurité
2. Croiser, dépasser, être dépassé
3. Passer les virages et conduire en décliné
4. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
5. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
6. Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense
7. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites

Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

1. Suivre un itinéraire de façon autonome
2. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
3. Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer
4. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
5. Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur de vitesse, limiteur, ABS, aides à la navigation ...)
6. Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence
7. Pratiquer l'écoconduite